



## Conditions Générales de Vente

### Chapitre I Dispositions générales

Des Trous Dans La Raquette® est une SAS de prestations de service (cabinet de coaching et organisme de formation) qui s'adresse aux particuliers et aux organisations.  
Elle est domiciliée à Embrun (05).

Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées CGV) et de participation, détaillées ci-dessous concernent les prestations et activités des Trous Dans La Raquette®.

Dans l'hypothèse où « Des Trous Dans La Raquette® » serait contrainte de les faire évoluer, ces CGV le seraient sans délai et par tout moyen, portées à la connaissance des intéressés.

Ainsi, chaque prestation réservée implique l'adhésion entière et sans réserve à ces présentes CGV qui prévalent sur tout autre document du client.

La version en vigueur lors de la réservation du client sera celle qui le restera lors de la collaboration.

### Chapitre 2 Champ d'application

Quel que soit le lieu de réalisation de la prestation, les frais de transport, de repas et d'hébergement ne sont pas compris dans le prix de la prestation qui couvre uniquement les heures de face à face.

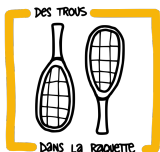
Des Trous Dans La Raquette® propose plusieurs prestations de service à distance ou en présentiel, en individuel ou en collectif, présentées ci-dessous :

#### Section 2.01 Le coaching individuel

- Les prestations de coaching individuel sont prévues en Visioconférence.
- Quel que soit le lieu de réalisation de la prestation en présentiel, les frais de transport, de repas et d'hébergement ne sont pas compris dans le prix de la prestation et sont facturés en sus.
- L'entretien préparatoire, sans engagement, de 15 à 30 minutes est prévu en amont de la première prestation de coaching.
- En signant le contrat, le client s'engage à respecter les termes de celui-ci, ce qui entraîne acceptation des présentes CGV.

#### Section 2.02 Le coaching d'équipe

- Les prestations de coaching d'équipe sont prévues en présentiel dans les locaux de l'entreprise.
- Si les locaux de l'entreprise ne sont pas adaptés, la location d'un local est facturée en sus.
- Quel que soit le lieu de réalisation de la prestation en présentiel, les frais de transport, de repas et d'hébergement sont facturés en sus.
- Un entretien préparatoire, sans engagement, d'une heure est prévu en amont de la prestation de coaching avec le donneur d'ordre.
- En signant le contrat, le client s'engage à respecter les termes de celui-ci, ce qui entraîne acceptation des présentes CGV.



### Section 2.03 La formation

Les prestations de formation sont prévues en présentiel dans les locaux de l'entreprise.

Si les locaux de l'entreprise ne sont pas adaptés, la location d'un local est facturée en sus.

Quel que soit le lieu de réalisation de la prestation en présentiel, les frais de transport, de repas et d'hébergement sont facturés en sus.

Un entretien préparatoire, sans engagement, d'une heure est prévu en amont de la prestation de formation avec le donneur d'ordre.

En signant la convention de formation, le client s'engage à respecter les termes de celle-ci, ce qui entraîne l'acceptation des présentes CGV.

L'ensemble des démarches liées à la prise en charge des prestations par des organismes de financement est effectué par le client.

### Section 2.04 Le bilan de compétences

Les bilans de compétences sont prévus en distanciel et/ou en présentiel.

Quel que soit le lieu de réalisation de la prestation en présentiel, les frais de transport, de repas et d'hébergement sont facturés en sus.

Le bilan de compétences Des Trous Dans La Raquette® suit les 3 phases règlementaires prévues par l'article R.6313-4 du Code du travail.

- I- Phase préliminaire :
  - a. Analyse de la demande du bénéficiaire
  - b. De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
  - c. De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan
- 2- Phase d'investigation :

Permettant au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives
- 3- Phase de conclusion :
  - a. Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation
  - b. Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
  - c. Définition des modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.

En signant la convention de formation, le client s'engage à respecter les termes de celle-ci, ce qui entraîne l'acceptation des présentes CGV.

L'ensemble des démarches liées à la prise en charge des prestations par des organismes de financement est effectué par le client.

## Chapitre 3 Modalités de paiement

### Coaching individuel

Paiement de l'ensemble des prestations à la signature du contrat.

Le paiement peut être effectué par virement bancaire, lien de paiement, chèque ou espèces.

### Coaching d'équipe

Acompte de 30% du montant global de la prestation à payer à la signature du contrat.

Le solde est dû pour le premier jour de la première intervention

### Formation

Acompte de 30% du montant global de la prestation à payer à la signature du contrat.

Le solde est dû pour le premier jour de la première intervention



## **Chapitre 4 Conditions d'annulation**

Tout accompagnement (coaching ou formation) commencé est dû dans son intégralité

Annulation par le client un mois avant le début de la prestation prévue par contrat :

- Le prestataire rembourse l'intégralité des sommes déjà versées.
- Les éventuels frais non remboursables sont facturés.

Annulation par le client 15 jours avant le début de la prestation prévue par contrat :

- L'acompte est facturé
- Les éventuels frais non remboursables sont facturés.

Annulation par le client 8 jours avant le début de la prestation prévue par contrat :

- L'ensemble du montant de la prestation est facturé.
- Les éventuels frais non remboursables sont facturés.
- Si une nouvelle date peut convenant aux deux parties est trouvée, la prestation est reportée
- Les éventuels frais non remboursables de la date initiale sont facturés.

Annulation par Des Trous Dans La Raquette® (hors cas de force majeure)

- Si une nouvelle date peut convenir aux deux parties, la prestation est reportée aux mêmes conditions tarifaires et de facturation que celles prévues initialement
- Si aucune nouvelle date ne peut convenir, Des Trous Dans La Raquette® rend l'intégralité des sommes déjà versées.

## **Chapitre 5 Cas de force majeure**

Sont considérés comme cas de force majeure eu égard aux obligations des Trous Dans La Raquette®, les événements indépendants de sa volonté et qu'elle ne peut raisonnablement être tenue de prévoir. Il en est également ainsi en toutes circonstances, et ce même s'ils n'entrent pas dans la définition précitée, notamment des cas de mouvements populaires, épidémies, actes de terrorisme, intempéries, grève, annulation des moyens de transport, maladie, accident ou décès des formateurs ou membres de leur famille.

## **Chapitre 6 Avis et témoignages**

Des Trous Dans La Raquette® peut être amené à demander aux clients leur avis sur ses prestations afin de les partager anonymement sur le site [www.destrousdanslaraquette.com](http://www.destrousdanslaraquette.com) et ses réseaux sociaux. Le client peut demander le retrait ou la suppression de ce partage à tout moment.

## **Chapitre 7 En cas de litige**

En cas de litige, le client contacte Des Trous Dans La Raquette® par mail ([contact@destrousdanslaraquette.com](mailto:contact@destrousdanslaraquette.com)). Des Trous Dans La Raquette® s'engage à répondre dans les 5 (cinq) jours ouvrés (hors cas de force majeure). Le mail de contact est présent sur le site internet.

Tous litiges résultant d'opérations conclues en application des présentes conditions générales de vente, résultant tant de leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui ne peuvent être résolus amiablement entre le client et le vendeur, sont soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun. En tout état cause, le client est informé qu'il peut recourir à une médiation conventionnelle notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L534-7) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation par exemple) en cas de contestation.

## **Chapitre 8 Propriété intellectuelle**

Tout le contenu présent sur le site [www.destrousdanslaraquette.com](http://www.destrousdanslaraquette.com) (textes, descriptions, articles, prestations, illustrations...) appartient au Trous Dans La Raquette® et est soumis à ses droits de propriété intellectuelle. Il est formellement interdit d'utiliser et reproduire ce contenu, en tout ou en partie, pour créer ou alimenter un site, des réseaux sociaux, un e-book ou toute autre prestation similaire et concurrente.